

Programme pays pour un travail décent en Guinée Bissau

2012 - 2015

octobre 2011

Résumé :

Aux termes d'un processus résolument participatif, la Guinée Bissau s'est dotée, avec l'appui du BIT, d'un Programme Pays de Travail Décent pour la période 2012 – 2015. Cette initiative indique la volonté du gouvernement d'inscrire l'ensemble des initiatives en matière de promotion de l'emploi et d'organisation du travail dans un cadre cohérent et consensuel dont l'efficacité est garantie par l'inscription d'actions pertinentes et réalistes et le renseignement régulier d'indicateurs de performance. Le PPTD constitue à la fois le guide du gouvernement pour la promotion du travail décent et le principal cadre à travers lequel l'OIT fournit son appui à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et au renforcement des capacités dans ce domaine.

L'engagement des mandants tripartites à travers la formulation du PPTD est d'offrir un cadre intégré et concerté d'intervention en s'appuyant sur les avantages comparatifs de l'OIT et tirant les leçons des expériences passées. Un accent particulier sera donc mis sur l'approche multidisciplinaire et la démarche partenariale associant les autres acteurs du développement, notamment dans le cadre du PNUAD, pour une meilleure synergie dans les interventions.

Le PPTD tire ses orientations de l'analyse du contexte socio économique et de la situation du pays en matière de création d'emploi et de développement des entreprises, de protection sociale, de dialogue social et de tripartisme et de respect des normes internationales de travail. Le diagnostic a révélé, en dépit d'efforts louables dans la promotion de l'emploi, des déficits concernant le travail décent liés notamment au chômage touchant particulièrement les jeunes, les femmes et les ruraux. D'autres problèmes subsistent comme les faibles capacités des structures publiques en charge du travail, les disparités de genre dans l'accès à l'emploi, la faible couverture sociale, la persistance du travail des enfants, dans ses pires formes, le caractère inachevé du cadre de dialogue social.

De l'identification des déficits de travail décent, découle le choix des axes d'intervention prioritaires. Ces axes ont été discutés et validés lors d'ateliers tripartites organisés tout au long du processus (mai 2010 et mai 2011). Les axes prioritaires proposés sont :

Priorité 1 : Contribuer au processus de modernisation de l'administration dans un climat de dialogue social, et de promotion de l'égalité de genre.

Priorité 2 : Promouvoir des emplois décents pour les jeunes hommes et femmes, en particulier par la création d'entreprises et la formation professionnelle.

Priorité 3 : Renforcer et étendre le système de protection sociale, en particulier pour les femmes de l'économie informelle, pour les enfants victimes de pires formes de travail et la prise en compte du VIH /SIDA en milieu de travail.

Le présent PPTD décline ces axes prioritaires en résultats, avec, pour chaque résultat, la stratégie de mise en œuvre, les produits concourant à son atteinte et les indicateurs de résultat permettant de vérifier l'atteinte des objectifs déterminés. Les activités à mener pour atteindre des produits sont déclinées dans la partie matricielle du PPTD

La mise en œuvre du PPTD est sous la responsabilité du gouvernement et du BIT. A cet effet, le ministère en charge du travail mettra en place un comité technique de suivi qui, dans une démarche résolument participative et partenariale, devra notamment inclure les départements ministériels sectoriels et les organisations syndicales et patronales ayant contribué à l'élaboration du PPTD. Le

suivi et l'évaluation sont de la responsabilité des mandants tripartites avec l'appui technique du BIT. Dans le cadre de son appui, le BIT veillera, entre autres, au respect des règles et pratiques en matière de mise en œuvre de programmes; en l'occurrence l'établissement des rapports annuels, du rapport à mi-parcours (attendu à la fin de l'année 2, soit fin 2013) et du rapport finale d'évaluation. Le suivi et évaluation porteront sur les impacts qualitatifs et quantitatifs du PPTD appréciés à l'aune des indicateurs retenus.

Sigles et abréviations

(CIF-OIT)	Centre International de Formation de l'OIT de Turin
ACMT	Conditions et du Milieu de Travail
ACT/EMP	Bureau des Activités pour les Employeurs de l'OIT
ACTRAV	Bureau des Activités pour les Travailleurs de l'OIT
AT/MP	Accident du Travail et Maladies Professionnelles
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEACR	Commission d'Expert sur l'Application des Conventions et Recommandations
CIT	Conférence Internationale du Travail
CNLS	Comité National de Lutte contre le Sida de la Guinée Bissau
CNP	Conseil National du Patronat de la Guinée Bissau
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTLS/MT	Comité Tripartite de Lutte contre le VIH/sida en milieux de travail
DENARP	Stratégie de Croissance et Réduction de la Pauvreté
EMP/ENTERPRISE	Département de la création d'emplois et du développement de l'entreprise
EMP/POLICY	Département des politiques de l'Emploi
ENA	Ecole Nationale d'Administration
FMI	Fonds Monétaire International
GENDER	Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes
IAPRP	Inter Africaine de la Prévention des risques professionnels
INPS	Institut National de Prévoyance sociale
INTEGRATION/NPG	Département de l'Intégration des politiques de l'OIT
IPEC	Programme International pour l'Abolition du travail des enfants
MJE	Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi
NIT	Normes Internationales du Travail
NORMES	Département des Normes internationales du travail
NU	Nations Unies
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation mondiale pour la santé
OST	Organisations syndicales des Travailleurs
PA	Plan d'Action
PAMODEC	Projet de Promotion de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail
PAO	Plan d'Action Opérationnel
PDFT	Principes et droits fondamentaux au travail
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNSST	Politique Nationale de Sécurité et santé au Travail
PNUAD/ UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PNUD	Programme de Nations Unies pour le Développement
PPTD	Programme par pays de Promotion du Travail Décent

PPTÉ	Pays Pauvres Très Endettés
PRODIAF	Programme de Promotion du Dialogue Social en Afrique
PTF	Partenaire Technique et Financier
RBTC	Budget régulier pour la coopération technique (Regular Budget for Technical Cooperation)
RDP	Revue des Dépenses Publiques
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SMIT	Système d'information sur le marché du travail
SST	Santé et Sécurité au Travail
STEP	Stratégies et Techniques pour l'Extension de la Protection sociale
UCW	Understanding Children Work
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNCEB	UN System Chief Executives Board for Coordination
UNCT	United Nations Country Team (Equipe pays des Nations Unies)

Sommaire

Résumé :	i
Sigles et abréviations	3
Introduction	6
1. Contexte du pays.....	7
1.1 Contexte socioéconomique	7
1.2 Situation de l'Emploi, formation professionnelle et revenu.....	7
1.3 Développement des petites entreprises, formation professionnelle et insertion des jeunes et des femmes	8
1.4 Egalité de genre.....	8
1.5 Situation de la protection sociale.....	9
1.6 Situation au regard du travail des enfants.....	10
1.7 Engagements en matière de Normes Internationales du Travail	10
1.8 Dialogue social et administration du Travail :.....	10
2. Priorités de développement du pays	11
2.1 Réponse du Système des Nations Unies	12
2.2 Coopération avec le BIT et leçons tirées.....	12
3. Priorités du programme	15
4. Réalisations à court et moyen terme	15
5. Plan d'exécution.....	21
6. Mise en œuvre et gestion	21
7. Modalités relatives au suivi et à l'évaluation de la performance	22
8. Les ressources	22
Annexe 1 : Alignement du PPTD avec les cadres nationaux de la Guinée Bissau.....	23
Annexe 2 : Conventions internationales du travail de l'OIT ratifiées par la Guinée Bissau	26

Introduction

«Le but fondamental de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) aujourd'hui est de promouvoir l'accès des hommes et des femmes à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine»¹, dans tous les pays. L'OIT fournit une assistance technique et institutionnelle aux mandants dans les Etats membres pour atteindre ce but.

Les Programmes Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD) constituent le principal cadre à travers lequel l'OIT fournit cette assistance aux Etats Membres, par l'appui à l'élaboration des politiques et le renforcement des capacités. Les PPTD arrimés au pacte mondial pour l'emploi sont la contribution spécifique de l'OIT aux cadres nationaux de développement tels que le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD). Ils constituent également la contribution de l'OIT à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, à l'exécution de la feuille de route pour la mise en œuvre du pacte mondial pour l'emploi en Afrique.

Ainsi, le PPTD Guinée Bissau s'inscrit en droite ligne des orientations pour l'action définies par le gouvernement, au moment où le processus est initié par le Gouvernement pour la formulation du nouveau cadre stratégique national DENARP II sur la base de l'analyse à mi parcours du DENARP I, et le Plan des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD +) est en cours de finalisation. Ce dernier (PNUAD+) a pour particularité d'intégrer les appuis jusqu'ici fournis par le Système des Nations Unies et le Bureau Intégré des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix en Guinée-Bissau (UNIOGBIS).

Ce PPTD s'inscrit, également, dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour l'emploi, adopté en juin 2009 à Genève par la 98^{ème} session de la Conférence internationale du Travail. Cet instrument mondial intitulé « Surmonter la crise : un pacte mondial pour l'emploi » a été conçu pour remédier à l'impact de la crise financière et économique internationale sur la société et sur l'emploi. Il préconise une relance productive axée sur l'investissement, l'emploi et la protection sociale. Le Pacte est une réponse forte formulée par les représentants des gouvernements et des partenaires sociaux face à une montée sans précédent du chômage, du sous-emploi et du travail informel au niveau mondial, facteur d'aggravation des problèmes qui existaient sur le marché du travail que la Déclaration de juin 2008 de l'OIT sur la Justice sociale pour une mondialisation équitable a mis en exergue.

La Déclaration de l'OIT souligne que : «dans un contexte marqué par l'accélération des changements, les engagements et les efforts des Membres et de l'Organisation visant à mettre en œuvre le mandat constitutionnel de l'OIT, notamment par l'intermédiaire des normes internationales du travail, et à placer le plein emploi productif et le travail décent au cœur des politiques économiques et sociales devraient se fonder sur les quatre objectifs stratégiques de l'OIT, d'égale importance, autour desquels s'articule l'Agenda du travail décent...». Elle stipule également que « L'égalité entre hommes et femmes et la non-discrimination doivent être considérées comme des questions transversales aux objectifs stratégiques mentionnés précédemment. ».

Enfin, ce PPTD s'inscrit dans un contexte national marqué par un cadre de consolidation de la paix et de modernisation de l'administration publique.

Le PPTD de la Guinée Bissau a été formulé, de façon participative, avec l'engagement des mandants tripartites et d'autres acteurs. À ce titre, un premier séminaire d'information et de sensibilisation au processus de formulation du PPTD a été tenu à Bissau le 27 Mai 2010 regroupant des mandants de l'OIT – gouvernement et partenaires sociaux -, la société civile et des représentants des partenaires techniques et financiers accrédités à Bissau. L'atelier de validation du cadre logique s'est tenu lui, en mars 2011.

¹ Juan Somavia, Directeur général du BIT.

1. Contexte du pays

1.1 Contexte socioéconomique²

La Guinée Bissau, pays de l'Afrique de l'Ouest d'une superficie de 36125 Km², est l'un des pays les plus pauvres du monde, avec un PIB/ habitant de 254 \$ en 2007 et un Indicateur de Développement Humain 2010 qui le situe à la 164ème place sur 189 pays. Près de la moitié de la population vit avec moins de 1 USD par jour (48,8%), et plus d'un quart moins de 2 USD par jour (77,9%)³. Le taux de chômage est estimé, en 2005 à 20% de la population active à Bissau et 12% au niveau national⁴

Avec une population d'environ 1,6 millions d'habitants, la Guinée Bissau compte 51,4% d'actifs dont plus de la moitié (50,2%) sont des jeunes (15 à 35 ans).

Les jeunes, sont largement affectés par la pauvreté (80% des pauvres ont entre 15 et 35 ans). L'absence de perspectives d'emplois salariés tout comme la faiblesse des revenus qui touchent les travailleurs agricoles dans les zones rurales incitent les jeunes à l'exode rural et à l'émigration clandestine et limitent leur participation au développement économique et social de leur communauté. Les jeunes dans les centres urbains, même lorsqu'ils ont été formés, ne trouvent pas non plus d'opportunités d'emploi et de travail décent.

Le pays accuse beaucoup de retards en matière d'engagement réel dans la voie d'atteinte des OMD et de relèvement du niveau de développement économique du fait des instabilités politiques et du très faible niveau de développement du capital humain. Le **très faible niveau de développement humain** de la Guinée Bissau est lié au retard de développement économique et au sous-équipement généralisé du pays depuis plusieurs décennies. Il s'explique fondamentalement à la fois par le faible niveau de revenus monétaires et la précarité de l'état de santé des populations du fait des difficultés d'accès aux services de santé et de la dégradation de leur cadre de vie.

La **situation socio-économique** du pays est marquée par la prédominance des activités économiques de survie. Le taux de croissance économique annuel moyen se situe depuis 2006 à 2,5 %. Pour 2009, le taux de croissance avoisine les 3,0%. Le taux d'inflation a atteint 4,6% en 2007 et 10,4% en 2008, en raison de la montée des prix des produits alimentaires et pétroliers (Il faut mettre le taux d'inflation de 2009). Le poids de la dette est excessif (2,5 fois le PIB). La situation des finances publiques est toujours critique. Le ratio recettes publiques/PIB se situe entre 10% et 14% (en dessous du critère de convergence de l'UEMOA 17%). Les dépenses de souveraineté sont difficilement assurées par l'Etat.

Bien que des progrès aient été enregistrés dans les secteurs de la télécommunication, de l'intermédiation bancaire et financière (quatre banques opèrent dans le pays et plus d'une centaine d'institutions de micro-finance) et des travaux publics, les faibles capacités financières du pays et les capacités limitées de l'administration publique expliquent les faibles taux d'investissement des infrastructures de soutien aux activités économiques.

1.2 Situation de l'Emploi, formation professionnelle et revenu

A l'instar des autres pays de la sous région, le système d'information sur le marché du travail de Guinée Bissau est confronté à de nombreuses faiblesses et insuffisances qui laissent transparaître un système dans

² Source UNDAF Guinée Bissau 2008 – 2012.

³ Source DENARP II

⁴ Guinée-Bissau : document de stratégie par pays axé sur les résultats 2005-2009 ; juin 2005

l'impossibilité de produire des données fiables relatives au marché de l'emploi et de la formation professionnelle.

La stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) est en cours d'élaboration suite à une étude diagnostique menée en 2010. Le développement des statistiques du travail s'intègre dans cette stratégie.

La formation professionnelle devrait jouer un rôle de premier plan, mais il faut noter que depuis l'indépendance, le pays n'a jamais eu de document-cadre d'orientation de la politique de formation professionnelle. La Guinée Bissau a toujours privilégié la formation technique de longue durée (2 à 3 ans), au détriment des formations professionnelles de courte durée. Aujourd'hui encore, malgré la création d'un Institut National de Formation Professionnelle et Technique, le problème de disponibilité des locaux et de manque d'infrastructures se pose avec acuité du fait de la destruction de l'existant au cours des conflits répétés de ces dernières années. Les responsables de l'institut relèvent par ailleurs que les nombreux centres de formation qui fonctionnent actuellement dans le pays ne disposent d'aucun programme de référence. En outre, en dépit de l'adoption récente d'une loi de base sur le système éducatif, il n'existe pas encore de stratégie de formation professionnelle.

En effet, malgré ces difficultés, il faut noter certaines initiatives prises ces dernières années dans le domaine de la formation professionnelle, pour récupérer en partie le CENFA détruit, ou encore le la construction, entre 2006 et fin 2008, d'un centre de formation professionnelle et de promotion sociale.

1.3 Développement des petites entreprises, formation professionnelle et insertion des jeunes et des femmes

A l'instar des autres pays de la sous région, la Guinée Bissau est confrontée au problème du chômage des jeunes qui constitue une préoccupation majeure pour tout le pays. C'est pourquoi la nécessité de développer des ressources humaines de qualité et renforcer le secteur privé ont été évoqués comme des moyens de promouvoir l'emploi qui figure parmi les principales préoccupations du pays.

Face aux réformes en cours avec la réduction importante des effectifs de la fonction publique (incluant les forces armées). L'Etat aura besoin d'un secteur privé fort, et un système de formation professionnelle efficace capable d'offrir des possibilités d'absorber les exclus du secteur public et para public, auxquels s'ajoutent les milliers de demandeurs d'emploi qui rejoignent tous les jours le marché du travail. Cette démarche se justifie si l'on prend en compte la réalité du secteur dominé aujourd'hui par une myriade de micro et petites entreprises opérant dans l'économie informelle.

1.4 Egalité de genre

Les disparités entre les genres en Guinée Bissau sont très importantes et se retrouvent à tous les niveaux et dans tous les domaines. Ces inégalités ont été exacerbées par les conflits de ces dernières années, le poids des pesanteurs sociologiques et de nombreuses dispositions juridiques défavorables aux droits des femmes. En matière d'emploi et de revenus, les femmes se retrouvent peu dans les emplois formels et exercent dans leur grande majorité des activités indépendantes marginales (irrégulières et peu rémunératrices) et le travail domestique exercé par les petites et jeunes filles dans des conditions précaires et parfois dangereuses.

Cette situation socio-économique des femmes se caractérise aussi par une mortalité maternelle exacerbée (800 pour 100.000 femmes en 2008), une faible probabilité les filles d'achever le cycle complet de l'enseignement de base et à fortiori de suivre des études secondaires, une quasi-absence de représentativité politique, une inapplication des conventions internationales du travail relatives à l'égalité, notamment les conventions n° 100 et n° 111 qui ont été ratifiées.

En ce qui concerne la **disparité de genre**, on remarque, avant tout, au niveau de l'enseignement primaire, que malgré certains progrès enregistrés entre 1990 et 2004 (le taux est passé de 0,56 à 0,83). La probabilité pour les jeunes filles d'achever le cycle complet de l'enseignement de base est très inférieur à celui des garçons. Le taux d'alphabétisation des femmes (de 15 à 24 ans) est en dessous de 30 % (28,6 % en 2004/2005). Les droits des femmes sont souvent minorés sous le poids des pesanteurs sociologiques et de certaines dispositions juridiques défavorables. Le chemin à parcourir pour accélérer la parité est encore long au niveau de la représentativité parlementaire, au gouvernement et dans la sphère économique.

Quant aux femmes, malgré l'importance de leur rôle dans l'économie, elles sont confrontées à de multiples contraintes pour le développement de leurs entreprises, particulièrement en raison du manque de patrimoine qui empêche, entre autres, leur accès à des sources de financement, et de pesanteurs sociologiques diverses

Le pays reste confronté à un certain nombre de problèmes en matière de genre et de discrimination au travail. Les associations de femmes syndicalistes et des parlementaires sont actifs dans le combat visant la promotion sociale et économique des femmes pour une meilleure prise en compte des principes de l'égalité de chance et de traitement.

1.5 Situation de la protection sociale

Les mécanismes de gouvernance de la protection sociale ont besoin de renforcement de capacités en Guinée Bissau. On observe une faiblesse des institutions, des ressources humaines et des outils de gestion des institutions en charge de la protection sociale, l'absence d'un cadre de réglementation de la protection sociale contributive et obligatoire, l'absence d'un plan stratégique et opérationnel à moyen terme pour la protection sociale de base et non contributive.

Le pays connaît un fort taux de mortalité maternelle et infantile, qui est stable ou en détérioration. La disponibilité géographique et la qualité des services sociaux et sanitaires est faible ; le financement du secteur de la santé, en particulier. L'accessibilité financière des services de santé existants est un frein majeur à l'accès à la santé de base pour une grande partie de la population. Il y a une absence notoire de dispositifs de protection financière contre le risque maladie, que ce soit pour les travailleurs de l'économie moderne et leurs familles (qui constituent néanmoins une faible proportion de la population) mais aussi et surtout pour la majorité de la population issue de l'économie informelle.

Le Secrétariat National de Lutte contre le SIDA (SNLS) de Guinée-Bissau et le Conseil National du SIDA (GAC) ont fait des efforts constants pour gérer et coordonner la réponse nationale à l'épidémie de VIH au cours des dernières années avec des progrès considérables accomplis.

Le VIH/SIDA connaît un taux estimé à 2.63 % en 2008. La détérioration de plusieurs indicateurs liée au faible accès aux services de santé (le taux d'accès est estimé, en 2005, à 38%) et à la pauvreté de masse expliquent la faible espérance de vie que connaît la Guinée Bissau ; 45,5 ans.

En Décembre 2006, la 2ème Stratégie Nationale du SIDA a été élaborée pour la période 2007-2011, y compris les indicateurs au niveau national dans les 4 domaines thématiques suivants: i) L'accès universel à la prévention du VIH / SIDA / IST, ii) Atténuer les Répercussions Sociales, Culturelles, Juridiques et Économiques du VIH / SIDA, iii) Renforcer la Surveillance Épidémiologique, Suivi et Évaluation, et la promotion de la Recherche Opérationnelle, iv) Renforcer la coordination pour améliorer les partenariats et la mobilisation des ressources

1.6 Situation au regard du travail des enfants

Pour le secteur de l'**éducation**, la dégradation de la qualité de l'enseignement primaire et secondaire se traduit par des faibles taux de rendement du système éducatif. Plus de 45 % des enfants en âge d'être scolarisés n'ont pas accès à l'école. Les progrès de parité Garçons/Filles dans le primaire (passant de 0,67 en 2000 à 0,9 en 2006) sont presque anéantis au niveau du secondaire puisque la probabilité pour les filles d'achever le cycle secondaire est très faible. Le recours systématique aux enfants par les familles pour assurer les campagnes de cueillette de la noix de cajou (avril/juin) oblige beaucoup d'enfants à quitter les classes pendant des semaines voir des mois. La préférence du garçon sur la fille et le mariage précoce des jeunes filles expliquent le faible taux de parité. L'analphabétisme touche plus de 60% de la population.

Selon l'étude, MICS 2006, souligne que 39% des enfants de la tranche d'âge 05-14 ans travaillent dans ou en dehors du cercle familial (concept du travail des enfants utilisé : implication d'enfants âgés de 05-14 ans dans des activités professionnelles rémunérées). Sur la traite des enfants les données sont plus difficiles à obtenir d'autant plus qu'il n'y a pas de consensus sur l'inclusion des enfants talibés /mendiants dans cette catégorie. Néanmoins, l'INEP à travers une étude en 2007 d'UCW fait état d'une majorité d'enfants mendiants dans les rues du Sénégal comme étant les enfants bissau-guinéens. Les informations reçues et les documents qui nous sont parvenus témoignent d'une absence de banque de données sur la catégorie enfants travailleurs ainsi que d'une analyse sur leur situation.

1.7 Engagements en matière de Normes Internationales du Travail

La Guinée-Bissau a, à ce jour, ratifié 32 conventions internationales du travail dont 31 sont en vigueur (voir annexe2). Elle a ratifié 7 des 8 conventions fondamentales du travail, à l'exception de la convention n° 87 sur la liberté et la protection du droit syndical. En ce qui concerne la convention prioritaire, seule la convention prioritaire n° 81 sur l'inspection du travail figure sur la liste des ratifications.

Le pays n'est pas à jour de ses *obligations constitutionnelles* :

1. les rapports périodiques, dus au titre des articles 19 et 22 de la Constitution de l'OIT ne sont pas produits et transmis à l'OIT régulièrement. Ainsi, le nombre de rapports dus entre juin 2010 et septembre 2010 est de 30. De nombreux commentaires (y compris des observations sur les conventions nos 18, 19, 69 et 98) de la Commission d'Experts pour l'Application des Conventions et Recommandations sont pendants depuis plusieurs années.
2. Le pays accuse un important retard de « soumission » aux autorités compétentes des instruments adoptés par la Conférence Internationale du Travail depuis plusieurs sessions.

Par ailleurs, le ministère du travail ne compte pas en son sein d'un service dédié aux normes et ne dispose pas non plus d'agents chargés en particulier du suivi des questions normatives.

1.8 Dialogue social et administration du Travail :

A l'image de la Direction Générale du Travail, les services de l'inspection du travail connaissent une certaine léthargie et un dysfonctionnement tenant à la faiblesse de leurs moyens matériels, à un manque notoire de formation du personnel et au caractère inadapté des textes législatifs et réglementaires en vigueur.

La Guinée-Bissau s'est engagée depuis deux années dans un processus de modernisation de sa législation à travers la révision du Code du travail et l'élaboration d'un nouveau Code de santé et de sécurité au travail. Une mouture du projet de nouveau code du travail a fait l'objet de commentaires du Bureau (via le bureau de l'OIT de Lisbonne). La législation en vigueur n'a pas institué un salaire minimum interprofessionnel ni des barèmes de salaires applicables dans les différents secteurs d'activité.

2. Priorités de développement du pays

L'existence du premier document de stratégie de réduction de la pauvreté en Guinée-Bissau a constitué un élément fondamental pour renouer avec le dialogue national et la coopération internationale. Ce consensus retrouvé a favorisé l'alignement des interventions des partenaires sur les priorités nationales identifiées dans le DENARP I.

La revue à mi-parcours du DENARP I, en novembre 2009, a permis de relever les progrès et les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de trois années du Plan d'Actions Prioritaires du DENARP I. Les principaux enseignements de cette évaluation se résument comme suit :

- Faiblesse de la croissance économique, avec un taux de croissance annuel moyen de 2,5 % entre 2005 et 2009 contre une prévision de 5 % ;
- Une croissance économique réelle de 0,3 % si on tient compte du taux annuel de croissance démographique de 2,2% ;
- La morosité générale guinéenne s'est accompagnée de la dégradation des finances publiques, avec un taux de pressions fiscales se situant autour de 10 % (contre 17 % exigés par les critères de convergence de l'UEMOA) ;
- L'utilisation de la Guinée Bissau comme plaque tournante pour plusieurs trafics illicites, avec le développement du trafic de stupéfiants qui a été largement sous-estimé par tous les documents de politique économique (DENARP) ont entraîné plusieurs pans de l'économie dans des économies souterraines et occultes ainsi que l'accroissement de la criminalité (en 2007 un Plan d'Urgence pour la lutte contre le trafic et le crime organisé, a été adopté pour 19,1 millions USD) ;
- Le ciblage des secteurs était insuffisant et les priorités du DENARP n'étaient pas alignées à un système de budgétisation réaliste et efficace ;
- Les secteurs sociaux étaient insuffisamment dotés de ressources budgétaires ; 13 % des ressources du budget de l'Etat étaient allouées au secteur de l'Education et 8 % à la santé ;
- Le faible niveau de développement du capital humain se traduit par les faibles capacités des ressources humaines dans tous les secteurs et la faiblesse des systèmes d'éducation, d'enseignement et de formation professionnelle ;
- La persistance des problèmes de sécurité et d'instabilité politique prolongeant les incertitudes qui entravent réellement les possibilités de relance de l'économie nationale et le rétablissement des institutions de l'Etat dans leurs rôles régaliens.

En perspective de la révision du DENARP pour les cinq prochaines années (2011-2015) et sur la base des leçons apprises du DENARP I, certaines options prioritaires ont été dégagées. Avant tout, la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD continueront à être les objectifs à atteindre à moyen terme, mais la création d'un climat de paix, une amélioration de la gouvernance et la réalisation de meilleures performances économiques sont des préalables essentiels. Ensuite, la consolidation de la paix et le développement économique et social doivent être considérés comme indissociables, l'un contribuant à la réalisation et consolidation de l'autre.

Quatre axes ont été définis :

Axe 1. Renforcer l'État de droit et les institutions démocratiques : Les violations répétées de l'ordre constitutionnel, du cadre réglementaire et l'impunité généralisée de ces violations ont contribué à l'affaiblissement de l'État de droit et des institutions démocratiques et se traduisent dans la violation des droits humains et la désorganisation de l'administration publique. Cette situation a créé un climat d'insécurité pour les citoyens et peu favorable au développement des investissements privés et une baisse drastique des conditions de vie des populations. Dans ce contexte, les priorités sont : i) le secteur de défense et de la sécurité (redéfinir et clarifier les missions des forces armées et de la sécurité en vue de leur soumission au pouvoir civil), ii) justice et autorité de la loi, iii) développement des capacités de l'ANP, iv)

dialogue, participation civique et réconciliation nationale, v) décentralisation et développement local et vi) prévention et gestion des situations d'urgences.

Axe 2. Assainir et améliorer la gestion de l'administration et des finances publiques : En vue d'améliorer la situation des finances publiques qui est très critique, les axes prioritaires sont toujours i) la réforme de la fonction publique, ii) l'amélioration de la capacité de gestion publique, ii) la réforme des finances publiques.

Axe 3. Promouvoir le développement économique durable : Dans la perspective d'accélération de la croissance économique à travers la diversification des sources de revenus des ménages en même temps que la génération de recettes publiques, l'accent sera mis sur : i) l'amélioration de l'environnement des affaires et le développement du secteur privé, ii) les infrastructures, ii) le secteur agricole, iii) l'exploitation des potentialités touristiques et iv) l'amélioration de la gouvernance dans les secteurs émergents des mines et du pétrole.

Axe 4. Assurer des prestations de services de qualité dans les secteurs sociaux : L'objectif est d'accélérer le processus d'atteinte des OMD, tout en portant attention aux groupes vulnérables.

2.1 Réponse du Système des Nations Unies

Faisant suite à la recommandation du Conseil de Sécurité pour la mise en place d'un Bureau Intégré du Système des Nations Unies en Guinée Bissau, adressée dès le mois de janvier 2010, il a été développé une nouvelle vision commune visant à créer une symbiose entre les actions de paix et celles du développement. De ce fait le choix stratégique pour la Guinée Bissau a été d'intégrer dans l'UNDAF le mandat et les activités de consolidation de la paix (assurés par UNIOGBIS). Ce nouveau cadre a été intitulé UNDAF+, et doit être aligné sur les priorités du DENARP II qui est en cours de formulation et les priorités du Cadre Stratégique de la Consolidation de la Paix (CSCP) comme une plateforme pour le dialogue entre le Gouvernement et les partenaires en vue de consolider la paix de façon durable.

Le système des Nations Unies en Guinée-Bissau essaie de mettre ensemble les trois piliers : politique, développement et droits de l'homme selon une vision commune, sous-tendue par l'approche basée sur le respect des droits humains, l'égalité du genre et la promotion de l'Etat de droit.

Pour chaque effet UNDAF, sur la base des constats relevés dans l'analyse du contexte, les résultats attendus viseront surtout le rétablissement de l'Etat dans ses fonctions régaliennes, l'amélioration de la sécurité et la consolidation de la paix. Les activités prioritaires de 2010 selon les produits de chaque Effet UNDAF doivent ainsi créer les meilleures conditions pour améliorer l'accès aux populations, surtout pour les catégories les plus vulnérables, aux services sociaux de base, à de meilleures opportunités d'emplois, aux services juridiques et sécuritaires ainsi que la promotion de l'égalité des sexes en vue de l'avènement d'un Etat de droit impartial. Les actions de l'UNDAF visent également le développement de processus participatifs pour assurer la pleine participation et responsabilisation des populations dans le DENARP II qui est le document de développement de référence pour les cinq prochaines années.

2.2 Coopération avec le BIT et leçons tirées

Les activités de PAMODEC en Guinée-Bissau ont officiellement démarré le 31 juillet 2007 avec comme principaux axes d'intervention : le renforcement de la liberté syndicale, la promotion de la négociation collective et la lutte contre la discrimination dans l'emploi et la profession. La plupart des actions menées par PAMODEC dans le pays visent à pallier la faiblesse du système national de négociation collective qui, jusqu'ici, n'a abouti qu'à l'adoption de deux seules conventions collectives régissant les relations de travail dans les secteurs des banques et des télécommunications. La démarche du projet est sous tendue par la volonté de contribuer à résoudre la précarité du marché du travail caractérisé par l'inexistence d'un SMIG et de salaires minima de référence par la promotion d'une plus large pratique de la négociation collective à

travers des actions de formation des mandants à la méthodologie des conventions collectives et aux techniques du dialogue social.

Par ailleurs, certaines actions récentes de PAMODEC ont porté sur le renforcement des capacités d'acteurs cibles en matière d'application effective des normes fondamentales du travail. Ainsi, en collaboration avec IPEC, deux activités de formation ont été organisées en octobre 2009 à l'intention des magistrats, avocats et inspecteurs du travail d'une part et des directeurs et cadres de ressources humaines des départements ministériels d'autre part.

Le programme de lutte contre le VIH/SIDA sur le lieu de travail porte sur la sensibilisation, le renforcement des capacités techniques des différents acteurs (formation des points focaux, des formateurs et animateurs de cellules de lutte contre le VIH/SIDA), l'appui à la formulation des politiques de prévention, etc. Ainsi, un atelier tripartite a permis, en 2007, la mise en place d'un Comité national tripartite (CNT), l'adoption d'une « déclaration nationale tripartite », de valider des « chartes d'Entreprise » et un plan stratégique sectoriel. Plus de 20 entreprises ont signé des « chartes d'entreprises contre le VIH/SIDA » et mettent en œuvre des stratégies de prévention. En 2008, le BSR-Dakar sur mise à disposition des fonds de STEP Portugal, a appuyé le renforcement de capacités des membres du Comité National Tripartite sur les techniques IEC/CCC, de prévention et à des notions sur les possibilités de mobilisation de ressources locales. A cela, le BIT a profité de la mission pour assister en tant que membre, à la réunion de l'Equipe conjointe JUNTA de Bissau pour présenter les formes d'appui aux mandants relatives à la lutte contre le VIH/SIDA et participer à l'octroi des fonds PAF à des bénéficiaires.

Dans le cadre du renforcement du dialogue social, le BIT a apporté des appuis aux organisations de Travailleurs et d'Employeurs à travers les appuis/conseils de ses experts, les échanges d'expériences. Dans le domaine des relations avec les employeurs, le BIT a appuyé la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Guinée Bissau pour réaliser une étude sur les filières et créneaux porteurs en matière de création de micro et petites entreprises. Les résultats de cette étude seront validés au cours des prochaines semaines.

Le processus de dialogue social devrait inclure la définition et la mise en œuvre de politiques appropriées de gestion des déflatés du secteur public et para public et leur insertion dans le secteur privé.

En ce qui concerne les activités avec les travailleurs, il faut noter la formation des dirigeants syndicaux en techniques de négociations collectives. Cette formation va se poursuivre. Les deux centrales syndicales bénéficieront d'une formation sur les stratégies d'organisation des travailleurs de l'économie informelle dans le cadre de leur contribution à la création d'emplois.

Le projet BIT STEP Portugal du BIT avec l'appui du Gouvernement Portugais intervient dans le domaine du **renforcement des capacités et la modernisation de la protection sociale** en Guinée Bissau. La phase 2 du projet, entamée en 2009 pour une période de quatre ans, contribue prioritairement à la revue et amélioration du système d'information de l'INPS et à la modernisation de certaines de ses opérations clés, notamment par l'appui conseil, la formation et le transfert de pratiques moyennant le soutien à un protocole de collaboration avec l'INPS du Cap vert. Les administrateurs, mandants du BIT, ainsi que les dirigeants et cadres de l'INPS bénéficient depuis 2009 d'un programme de formation élaboré avec l'appui du Centre de Formation de Turin, sur différents sujets dont la sensibilisation aux politiques et programmes de protection sociale, l'administration de la sécurité sociale, les statistiques de protection sociale, la gouvernance financière. Ainsi le projet a appuyé en 2009 une formation au sein de l'INPS sur le projet informatique et appuyé la participation de 5 cadres de l'INPS à une formation dans le domaine de la collecte de contributions organisée par le projet au Cap Vert. Le BIT a aussi soutenu en 2009 la participation de deux représentants nationaux à un forum international dans le domaine de la micro-finance et les mutuelles sociales. Le projet contribue enfin au renforcement des capacités de mise en œuvre et accompagnement de la protection sociale de base par le Ministère de la Femme, Solidarité sociale et lutte

contre la Pauvreté. Ainsi, le BIT a appuyé la réalisation du Plan Stratégique et Opérationnel de ce Ministère et la formation de ses cadres et dirigeants à la gestion de projets de protection sociale et inclusion sociale. De ce fait, les principaux défis sont ceux qui sont liés à la promotion d'une meilleure gouvernance de la protection sociale, à la consolidation et à l'extension de la sécurité sociale couvrant une faible minorité de la population et à l'amélioration de l'accès aux soins de santé en particulier liés à la protection de la maternité afin de contribuer à juguler les taux de mortalité maternels et infantiles.

En matière de lutte contre les pires formes de travail des enfants, le BIT, avec l'appui du Gouvernement Espagnol, a lancé au cours de 2009 un nouveau projet en Guinée-Bissau. Le projet qui porte sur quatre ans couvre également le Mali, le Sénégal et le Cap Vert. La mise en œuvre de ce projet, comprend des actions concrètes de renforcement des capacités nationales sur le travail des enfants, de sensibilisation et des actions directes de retrait et prévention des enfants.

Les défis sont liés à l'absence de politiques, stratégies, cadre d'orientation, la faible capacité à promouvoir le dialogue institutionnel entre les intervenants, le manque de clarté des mandats, le manque de ressources humaines de qualité, la faiblesse en matière de coordination et de dialogue institutionnel, le manque de données sur les institutions et les enfants travailleurs, l'absence de registre de cas de violations, entre autres.

En matière de promotion d'emploi et de renforcement du système d'information sur le marché du travail, deux missions du spécialiste des Statistiques du travail du BIT ont eu lieu en 2008 en Guinée-Bissau, à la demande du Ministre de la Réforme Administrative, de la Fonction Publique et du Travail. Il s'est agit d'apporter un appui à la création d'un Observatoire national de l'emploi et de la qualification professionnelle (ONEQF). Le document technique est disponible (mars 2008) et les textes portant création de ONEQF sont en cours d'élaboration/finalisation au niveau du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Modernisation (Direction Générale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle); Les attentes de la partie nationale par rapport à cet observatoire et les intérêts manifestés par différents partenaires rencontrés au cours des missions (PNUD, BAD Union Européenne) nous laisse croire que l'on pourrait bâtir autour de cette question, un programme intégré de promotion de l'emploi et de renforcement du système d'information sur le marché du travail. Le BIT est disposé à collaborer avec tous les partenaires et est ouvert à toutes les propositions. Une note conceptuelle d'un projet de soutien à la mise en œuvre de l'ONEQF a été élaborée (mars 2008). La finalisation du document de projet de soutien est en cours (Direction Générale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle);

3. Priorités du programme

Le PPTD pour la Guinée Bissau, qui couvrira la période 2012-2015, s'inscrit dans le cadre des piliers retenus dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF+) et tous les autres cadres nationaux de développement dont celui de la Stratégie de croissance et de réduction de la Pauvreté DENARP), en cours de formulation ;

Les principales priorités retenues, en concertation avec les mandants tripartites et autres parties prenantes, sont :

Priorité 1 : Contribuer au processus de modernisation de l'administration dans un climat de dialogue social, et de promotion de l'égalité de genre.

Priorité 2 : Promouvoir des emplois décents pour les jeunes hommes et femmes, en particulier par la création d'entreprises et la formation professionnelle

Priorité 3 : Renforcer et étendre le système de protection sociale, en particulier pour les femmes de l'économie informelle, pour les enfants victimes de pires formes de travail et la prise en compte du VIH /SIDA en milieu de travail

4. Réalisations à court et moyen terme

Les réalisations ci-après ont été identifiées pour ces différentes priorités. Pour chacune, nous décrivons les stratégies envisagées permettant de les atteindre, ainsi que les principaux produits et indicateurs de performance permettant de mesurer les résultats atteints.

Réalisations liées à la priorité 1 : « Contribuer au processus de modernisation de l'administration dans un climat de dialogue social, et de promotion de l'égalité de genres » :

1.1 Les normes internationales du travail sont ratifiées et appliquées et l'Etat respecte ses obligations constitutionnelles

Indicateurs de résultat :

- i. Nombre additionnel de cadres de l'administration du travail dont les capacités ont été renforcées en NIT.
- ii. Pourcentage de NIT ratifiées.
- iii. Nombre de rapports favorables de la commission des experts (ou fréquence de production des rapports dus)

Stratégie :

Pour l'atteinte de ce résultat, la stratégie consistera essentiellement à intensifier les actions de promotion et de vulgarisation des normes fondamentales du travail et à renforcer les capacités des gouvernants pour l'application effective des normes internationales du travail ratifiées et le meilleur respect des obligations constitutionnelles par les institutions compétentes.

Principaux produits :

1. Le pays s'acquitte de ses obligations constitutionnelles à travers la production régulière de rapports dus au titre des articles 19 et 22 de la constitution et la soumission aux autorités compétentes des instruments adoptés par la conférence internationale du travail ;
2. Les enseignements dispensés par la faculté de droit, le Centre national de formation Judiciaire et le Centre national de formation administrative intègrent les aspects liés aux NIT et au droit international du travail en général.

Partenaires : Projets ADMITRA, spécialistes ACTRAV, ACTEMP ; Travail des Enfants, le projet PAMODEC et le projet Travail des Enfants et Projet Bonne Gouvernance du PNUD.

1.2 La capacité des organisations de travailleurs/euses est renforcée pour accroître leur participation au suivi des activités liées à la protection des travailleurs/euses et de leurs familles.**Indicateurs de résultat :**

- iv. Nombre d'études et de rapports des syndicats contribuant à l'amélioration du système de protection sociale des travailleurs
- v. Nombre d'études et de rapports des syndicats contribuant à l'amélioration du système de protection sociale des travailleurs

Stratégie :

Il s'agira d'outiller les travailleurs/euses pour une meilleure participation dans la formulation, la mise en œuvre et l'application des initiatives et programmes de protection des travailleurs et leurs familles et une participation plus efficace dans les cadres de dialogue sociale.

Principaux produits :

1. Un audit et un plan d'actions pour l'amélioration de la protection du travailleur (euse) et de sa famille au niveau national sont réalisés.
2. Le comité de concertation sociale est dynamisé et se réunit régulièrement
3. Le dialogue social avec les organisations de travailleurs de la pêche est dynamisé

1.3 Les politiques et les actions mises en œuvre intègrent les questions de genre et sont non discriminantes

Indicateurs de résultat :

- vi. Nombre de mandants et de partenaires dont les capacités en intégration des questions de genre ont été renforcées
- vii. Nombre de politiques liées à l'emploi et au travail ayant subi une révision pour intégrer les questions de genre
- viii. Pourcentage de femmes participant aux négociations collectives

Stratégie :

La démarche qui sera mise au service de ce résultat consistera à sensibiliser et former les mandants et les élus nationaux sur les des normes en matière d'égalité et d'équité de genre.

Principaux produits :

1. les normes fondamentales du travail en matière d'égalité et de non discrimination sont promues et mise en œuvre
2. Les capacités des femmes sont renforcées pour une meilleure participation à diverses activités nationales
3. la lutte contre le travail domestique des filles est effective et donne des résultats satisfaisants

Partenaires : Tous les autres domaines d'expertise qui seront requis dans le PPTD : Emploi et Formation professionnelle – Dialogue Sociale – Promotion des normes – Protection sociale PAMODEC et PRODIAF comme PCT Ministères du Travail, de la Fonction Publique de la Modernisation de l'Etat – Ministère de la Famille, de l'Enfant, de la femme - Assemblée Nationale – Groupe Genre et Droits Humains du SNU – Centrales Syndicale et Chambres de Commerce

Réalizations liées à la Priorité 2 : Promouvoir des emplois décents pour les jeunes hommes et les femmes, en particulier par la création d'entreprises et la formation professionnelle.

2.1 Un système intégré de statistiques de travail animé par un observatoire national de l'emploi et de la qualification professionnelle est mis en place

Indicateurs de résultat :

- ix. Adoption d'une stratégie nationale de production, d'actualisation et de diffusion de statistiques désagrégée du travail
- x. Nombre d'études réalisées par l'observatoire de l'emploi et de la qualification professionnelle (ONEQF)
- xi. Nombre d'indicateurs de travail décent renseignés et diffusés par année

Stratégie :

La stratégie autour de ce résultat vise à mettre en œuvre un programme intégré de développement des statistiques du travail basé notamment la réorganisation et le renforcement des structures productrices des statistiques du travail, la promotion de la production, de l'analyse et de la dissémination des statistiques du travail et de la formation professionnelle. Le BIT apportera son soutien à la mise en œuvre de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. La coopération et le partenariat

avec le secteur privé, les organisations sous-régionales et les partenaires au développement sera développée pour améliorer le dispositif.

Principaux produits :

1. Un programme intégré de développement des statistiques du travail est disponible
2. Le document portant création de l'observatoire de l'emploi et de la qualification professionnelle est disponible

Partenaires : Emploi, Protection Sociale, ACTEMP/ ACTRAV/ Direction Général du Travail, Institut National de statistique, Institut National de Prévoyance Sociale.

2.2. Un dispositif d'insertion des jeunes, filles et garçons, et des déflaté(e)s de l'administration, notamment par la création de MPE durables en zones urbaines et rurales, est mis en place et/ou renforcé.

Indicateurs de résultat :

- i. Proportion d'établissements disposant de cellules d'insertion opérationnelles
- ii. Proportion de jeunes, hommes et femmes formés à la création d'entreprise et disposant d'un plan d'affaire bancable
- iii. Proportion de « déflatés » insérés au terme de leur passage par les incubateurs

Stratégie :

La stratégie pour atteindre ce résultat sera essentiellement fondée sur l'appui aux initiatives, projets et programmes visant à l'insertion/réinsertion rapide des jeunes, des femmes et des déflatés, la promotion d'une démarche méthodologique facilitant la capacitation rapide des bénéficiaires en matière de gestion de micro et petites entreprises et le renforcement des capacités des structures appropriées, en charge des questions de formation professionnelle et d'emplois pour leur permettre d'assurer des formations pertinentes orientées vers l'insertion effective. Il s'agira également de renforcer les capacités des acteurs du secteur privé en vue de l'amélioration de l'environnement des entreprises et l'accès au financement.

Produits

1. Un programme de développement de l'entrepreneuriat et de création de micro et petites entreprises appuie les initiatives d'insertion des jeunes (Peace building fund) et celles de réinsertion des déflatés (modernisation de l'administration publique).
2. Le cadre légal et réglementaire du développement des entreprises est amélioré
3. L'Institut National de Formation Professionnelle et Technique dispose de cadres aux capacités renforcées et développe de nouveaux modules notamment dans les métiers de l'agriculture, de l'élevage et du BTP, favorables à l'insertion des jeunes et des « déflatés » de la fonction publique

Partenaires : PNUD, FIDA, Centre de Formation de l'OIT à Turin ; IFP SEED ; ACTRAV et ACTEMP ; Ministère du Travail et de la Fonction Publique, Ecole nationale d'Administration, Ministère de la Femme et de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, etc.

Réalisations liées à la Priorité 3 : Renforcer et étendre le système de protection sociale, en particulier pour les femmes de l'économie informelle, pour les enfants victimes de pires formes de travail et la prise en compte du VIH /SIDA en milieu de travail

3.1 Davantage de personnes bénéficient de prestations sociales mieux gérées, avec un meilleur équilibre de genre

Indicateurs de résultat :

- iv. Cadre stratégique pour la politique de protection sociale adopté
- v. Nombre additionnel de travailleurs couverts par l'INPS
- vi. Étude sur le financement de la santé.

Stratégie :

Pour atteindre ce résultat, la priorité sera donnée à l'amélioration de la gouvernance de la protection sociale par l'aide à la planification stratégique des institutions en charge de la protection sociale, à l'amélioration de la réglementation de la sécurité sociale ainsi qu'à la formation des acteurs de la protection sociale.

Principaux produits :

1. L'application et le suivi des normes et des réglementations de la protection sociale sont améliorées
2. La gouvernance des institutions et la capacité des acteurs de la protection sociale sont renforcées
3. Des dispositifs de prise en charge des risques maladie liées à la maternité sont mis en place en particulier avec la contribution des mutuelles de santé

Partenaires : Centre de Formation de l'OIT à Turin ; Santé et Sécurité au travail Safe Work ; IPEC ; ACTRAV et ACTEMP ; Ministère du Travail et de la Fonction Publique, GENDER, Ecole nationale d'Administration, Institut National de la Prévoyance Sociale (INPS) ; Ministère de la Femme et de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, Ministère de la Santé, FNUAP, OMS, UNICEF

3.2 Le monde du travail apporte une réponse effective à l'épidémie du VIH/sida, par l'élaboration d'une politique nationale et la mise en œuvre d'un programme sectoriel de lutte contre le VIH/Sida en milieu du travail

Indicateurs de résultat :

- vii. Niveau de mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA sida prenant en compte la R n° 200
- viii. Nombre de législations et de pratiques ayant été réexaminés pour intégrer les principes de la Recommandation n° 200
- ix. Nombre de politiques sectorielles ayant été réactualisées en fonction des orientations de la recommandation n° 200

Stratégie :

Pour l'atteinte de ce résultat, la stratégie consistera à appuyer l'élaboration des politiques et programmes de lutte contre le VIH/sida et à développer des stratégies de communication dans le cadre des activités d'éducation en entreprises par l'outil du BIT sur la Communication pour le Changement de Comportement (CCC). Il s'agira aussi de renforcement des capacités des mandants en matière de prévention et de prise en charge psychosociale.

Principaux produits :

1. Un comité national tripartite est redynamisé et assure la coordination et la cohérence du choix des thèmes des activités menées par l'ensemble des acteurs du monde du travail ;
2. Un modèle de Charte d'entreprise est diffusé dans le monde du travail dont en grande partie au niveau du secteur privé;
3. Les acteurs du monde du travail établissent des partenariats pour la mise en œuvre de programmes de lutte contre le VIH/sida en milieu de travail

Partenaires :

Secteurs santé et sécurité au travail du BIT, protection sociale, ACTRAV et ACTEMP (activités des travailleurs et activités des employeurs); Egalités homme femme; Administration du travail, les partenaires sociaux, le Secrétariat National de Lutte contre le Sida; Equipe conjointe des NU sur le VIH/sida, Spécialiste technique santé et sécurité au travail, Spécialiste PME et spécialiste de l'égalité homme/femme UNDAF ; Secteur Privé, Secteur Public, Société Civile.

3.3 Les mandants tripartites prennent des mesures de lutte contre le travail des enfants en ciblant les pires formes**Indicateurs de résultat :**

- x. Adoption d'un plan national de lutte contre le travail des enfants ciblant ses pires formes
- xi. Nombre de programmes et projets pris par les mandants en application du plan national
- xii. Résultat de l'enquête nationale sur le travail des enfants disponible

Stratégie :

Pour atteindre ce résultat, il s'agira d'appuyer la mise en œuvre de la politique de l'Etat visant à la prévention et à l'élimination du travail des enfants par le biais du renforcement des capacités institutionnelles, de la sensibilisation et de la vulgarisation des bonnes pratiques en la matière.

Principaux produits :

1. Un Plan d'action national pour la prévention et l'élimination du travail des enfants en particulier ses pires formes, est élaboré avec l'appui du BIT
2. Des programmes d'action directe visant à la prévention et élimination des pires formes du travail des enfants sont mises en œuvre

Partenaires :

Normes, ACTRAV et ACTEMP pour l'élaboration du plan d'action national UNESCO pour les Programmes d'action directe ; UNICEF pour l'élaboration du plan d'action national

5. Plan d'exécution

Un plan d'exécution indicatif biennal, portant sur les principales interventions susceptibles d'être mises en œuvre au cours du biennium 2012-2013 sera élaboré, en prenant en compte l'ensemble des ressources disponibles ou susceptibles d'être mobilisés à court ou moyen terme. D'autres interventions allant au-delà du présent biennium seront affinées en début de chaque cycle biennal. De plus, les plans annuels de travail permettront de préciser les activités à mener dans le cadre des différents produits, en concertation avec les mandants, les différents acteurs internes et autres parties prenantes.

6. Mise en œuvre et gestion

La mise en œuvre du PPTD est la responsabilité de l'Equipe Pays de promotion du Travail Décent à Dakar, qui dirigera et supervisera le Programme, en collaboration avec les mandants et les partenaires de la Guinée Bissau. Il sera privilégié la concentration des efforts sur les priorités et réalisations définies d'un commun accord avec les acteurs bénéficiaires eux-mêmes. A cet égard, la mobilisation des ressources nationales, notamment des ressources PPTE, Le BIT travaillera à assurer une synergie entre nos interventions et celles des partenaires nationaux, des autres agences du SNU, dans le cadre du UNDAF + par exemple, et d'autres partenaires au développement afin d'assurer un plus grand impact et une pérennité des acquis ; mais aussi mobiliser les ressources potentielles vers l'atteinte de ces réalisations. Il est à souligner que la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PPTD sera faite avec la coopération des partenaires nationaux, en collaboration avec le siège du BIT.

La mise en œuvre se fera en étroite collaboration avec les mandants tripartites dont les capacités seront renforcées pour ce faire. Le recours à l'expertise nationale sera privilégié comme démarche stratégique favorable à l'appropriation des acquis et à leur pérennisation. L'EAT de DAKAR mobilisera le soutien et l'expertise des différents Départements et Unités techniques et administratives du BIT afin d'assurer le succès du Programme en Guinée Bissau

La pleine implication des mandants tripartites (gouvernement, Organisations d'Employeurs, Organisations de travailleurs) de l'OIT dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation nécessitera un renforcement de leurs capacités. A cet égard, les outils méthodologiques développés par les différents Départements et Unités du BIT (EVAL, PROGRAM, INTEGRATION, EMP/POLICY, ACTRAV, ACTEMP, EIIP, STATISTIQUE, GENDER, etc.) permettront d'aider les mandants à participer de façon efficace au processus de mise en œuvre du PPTD en Guinée Bissau.

En termes de programmation, le PPTD sera régi par l'approche basée sur les résultats.

Une stratégie de communication autour du PPTD Guinée Bissau sera élaborée, avec l'appui technique du BIT. Elle interviendra aux niveaux internes et externes et devra servir à donner une visibilité accrue aux

activités menées en faveur de la promotion du travail décent au Mali, notamment auprès des Agences du système des Nations Unies ainsi qu'auprès de la communauté des partenaires technique et financier.

L'appui au management du PPTD de Guinée Bissau est budgétisé à hauteur de 11% qui se décline comme suit : 2% pour le suivi et évaluation, 5% pour le renforcement de capacités des membres du comité, 2% pour la stratégie de communication et 2% pour des missions d'appui.

7. Modalités relatives au suivi et à l'évaluation de la performance

Le suivi et l'évaluation obéiront aux règles et pratiques du BIT en matière de mise en œuvre de programmes; en l'occurrence l'établissement des rapports à mi-parcours, biennal et final d'évaluation. Le suivi et évaluation porteront sur l'impact du PPTD en terme qualitatif et quantitatif sur la base des indicateurs retenus. Ainsi, le BIT envisage une autoévaluation par an du programme afin de faire le point sur les avancées et de procéder éventuellement aux ajustements nécessaires en fonction des évolutions de natures diverses observées dans le pays. Une évaluation à mi-parcours interviendra en 2012, et sera conduite en étroite collaboration avec les mandants tripartites.

8. Les ressources

Les ressources disponibles ou mobilisables proviendront des sources suivantes:

- les projets de coopération ;
- le RBTC (budget ordinaire pour la coopération technique);
- le RB (pour les missions d'appui conseil, formulation de projets, etc.) ;
- RBSA (compte supplémentaire du budget ordinaire - CSBO).

Les ressources additionnelles nécessaires à mobiliser

La mobilisation des ressources est un élément clé de la réussite du programme. Il s'agira en particulier pour les mandants, en collaboration avec le BIT, de mobiliser toutes les ressources nationales possibles (ressources internes ou des donateurs localement) susceptibles de favoriser la bonne mise en œuvre du programme. Le BIT appuiera également l'élaboration d'une stratégie de mobilisation locale des ressources. De même la situation particulière de la Guinée Bissau la rend éligible aux ressources du fond de maintiens de la paix (Peace Building Fund) sur lesquels des initiatives sont déjà en cours. Le PPTD nécessite des ressources à hauteur de 6.2 millions de USD dont 84% restent à mobiliser.

ANNEXE 1 : Alignement du PPTD avec les cadres nationaux de la Guinée Bissau

Réalisations	Effet du PNUAD	Priorités du DENARP	OMD
Priorité 1 : Contribuer au processus de modernisation de l'administration dans un climat de dialogue social, et de promotion de l'égalité de genre.			
Réalisation 1.1 : Les normes internationales du travail sont ratifiées et appliquées et l'Etat respecte ses obligations constitutionnelles	Effet 1 : Les institutions gouvernement dans le respect des Droits humains, pour la consolidation de l'Etat de droit et selon les principes de gestion transparente et efficiente des ressources du pays	Axe 1. Renforcer l'État de droit et les institutions démocratiques Axe 3. Promouvoir le développement économique durable	OMD 1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
Réalisation 1.2 : La capacité des organisations de travailleurs/euses est renforcée pour accroître leur participation au suivi des activités liées à la protection des travailleurs/euses et de leurs familles	Effet 2 : Les populations, les institutions nationales développent le secteur privé et la création d'emplois par l'amélioration des systèmes de production, la diversification des activités, contribuent à la réduction de la pauvreté et gèrent de façon durable l'environnement	Axe 3. Promouvoir le développement économique durable Axe 4. Assurer des prestations de services de qualité dans les secteurs sociaux	OMD 1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
Réalisation 1.3 : Les politiques et les actions mises en œuvre intègrent les questions de genre et sont non discriminantes	Effet 3 : Les groupes vulnérables utilisent des services sociaux de base de qualité et les institutions nationales disposent d'un développement continu du capital humain	Axe 3. Promouvoir le développement économique durable Axe 4. Assurer des prestations de services de qualité dans les secteurs sociaux	OMD 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
Priorité 2 : Promouvoir des emplois décents pour les jeunes hommes et femmes, en particulier par la création d'entreprises et la formation professionnelle			
Réalisation 2.1 : Un système intégré de statistiques de travail	Effet 2 : Les populations, les institutions	Axe 3. Promouvoir le développement économique durable	OMD 1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim

animé par un observatoire national de l'emploi et de la qualification professionnelle est mis en place	nationales développent le secteur privé et la création d'emplois par l'amélioration des systèmes de production, la diversification des activités, contribuent à la réduction de la pauvreté et gèrent de façon durable l'environnement		
Réalisation 2.2 : Un dispositif d'insertion des jeunes, filles et garçons, et des déflaté(e)s de l'administration, notamment par la création de MPE durables en zones urbaines et rurales, est mis en place et/ou renforcé.	Effet 2 : Les populations, les institutions nationales développent le secteur privé et la création d'emplois par l'amélioration des systèmes de production, la diversification des activités, contribuent à la réduction de la pauvreté et gèrent de façon durable l'environnement	Axe 3 : Promouvoir le développement économique durable	OMD 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
Réalisation 2.3 :			
Priorité 3 : Renforcer et étendre le système de protection sociale, en particulier pour les femmes de l'économie informelle, pour les enfants victimes de pires formes de travail et la prise en compte du VIH /SIDA en milieu de travail			
Réalisation 3.1 : Davantage de personnes bénéficient de prestations sociales mieux gérées, avec un meilleur équilibre de genre	Effet 3 : Les groupes vulnérables utilisent des services sociaux de base de qualité et les institutions nationales disposent d'un développement continu du capital humain	Axe 4 : Assurer des prestations de services de qualité dans les secteurs sociaux	OMD 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
Réalisation 3.2 : Le monde du travail apporte une réponse effective à l'épidémie du VIH/sida, par	Effet 3 : Les groupes vulnérables utilisent des services sociaux de base de qualité et les institutions	Axe 4 : Assurer des prestations de services de qualité dans les secteurs sociaux :	OMD 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies

l'élaboration d'une politique nationale et la mise en œuvre d'un programme sectoriel de lutte contre le VIH/Sida en milieu du travail	nationales disposent d'un développement continu du capital humain		
Réalisation 3.3 : Les mandants tripartites prennent des mesures de lutte contre le travail des enfants en ciblant les pires formes	Effet 3 : Les groupes vulnérables utilisent des services sociaux de base de qualité et les institutions nationales disposent d'un développement continu du capital humain	Axe 1 : Renforcer l'État de droit et les institutions démocratiques Axe 4 : Assurer des prestations de services de qualité dans les secteurs sociaux	OMD 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim ; OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

Annexe 2 : Conventions internationales du travail de l'OIT ratifiées par la Guinée Bissau

(Source: ILOLEX - 12. 10. 2011)

Convention	Date de ratification	Statut
Heures C1 du travail (industrie), 1919	21:02:1977	Ratifiée
C4 travail de nuit (femmes), 1919	21:02:1977	Ratifiée
Travail de nuit des adolescents C6 (industrie), 1919	21:02:1977	Ratifiée
C7 l'âge minimum (travail maritime), 1920	21:02:1977	Ratifiée
C12 accidents du travail (agriculture), 1921	21:02:1977	Ratifiée
C14 repos hebdomadaire (industrie), 1921	21:02:1977	Ratifiée
C17 Convention sur la rémunération (les accidents), 1925	21:02:1977	Ratifiée
C18 (maladies professionnelles), 1925	21:02:1977	Ratifiée
C19 égalité de traitement (accidents du travail), 1925	21:02:1977	Ratifiée
C26 Convention minimum de fixation des salaires, 1928	21:02:1977	Ratifiée
Marquage C27 du poids (colis transportés par bateau), 1929	21:02:1977	Ratifiée
C29 sur le travail forcé, 1930	21:02:1977	Ratifiée
C45 travaux souterrains (femmes), 1935	21:02:1977	Ratifiée
C68 pour l'alimentation et de table (équipage des navires), 1946	21:02:1977	Ratifiée
C69 Convention sur la certification des cuisiniers de navire 1946	21:02:1977	Ratifiée
C73 examen médical (gens de mer), 1946	05:03:2009	Ratifiée